

# Analyse du traitement éditorial du vapotage par Génération Sans Tabac

**Corpus de 2 367 articles publiés entre décembre 2019 et avril 2026. Méthodologie, résultats, focus sur le traitement de l'effet passerelle.**

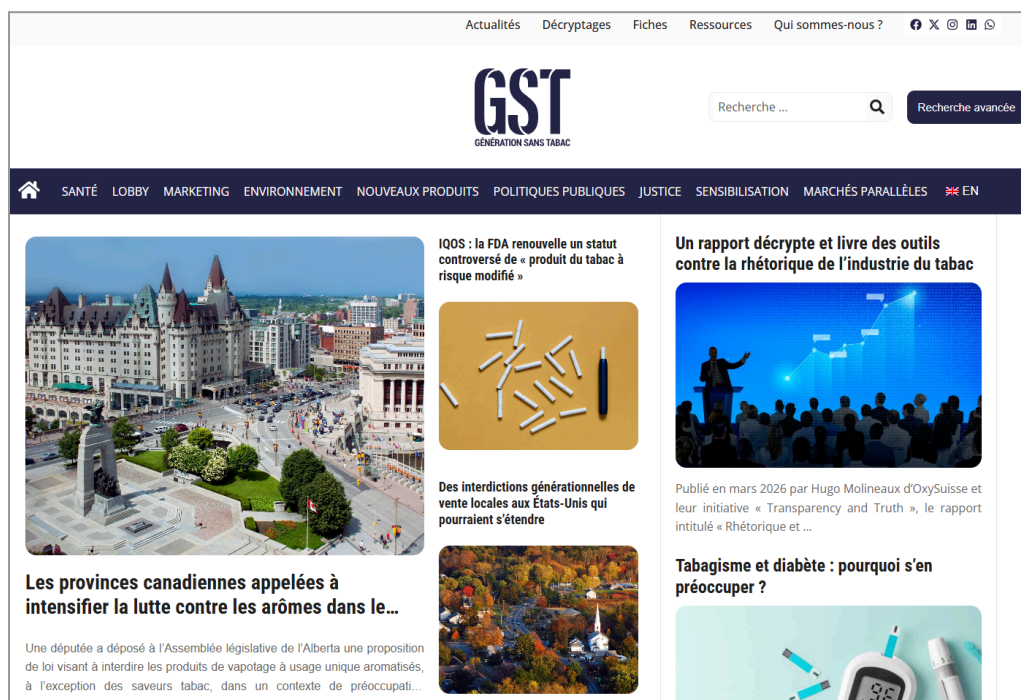
Document public - Mai 2026

# Le site Génération Sans Tabac (GST) et le CNCT

## Un média édité par le Comité national contre le tabagisme

Génération Sans Tabac, accessible à l'adresse [generationsanstabac.org](http://generationsanstabac.org), est un site web édité par le Comité national contre le tabagisme (CNCT). Il n'a pas d'existence juridique autonome. Le CNCT est une association loi 1901 fondée en 1868, reconnue d'utilité publique, dont la mission statutaire consiste à protéger les générations présentes et futures des maladies provoquées par la consommation de tabac et l'exposition à sa fumée.

Le site a été lancé en janvier 2020, dans le cadre d'un premier financement accordé par le Fonds de lutte contre le tabac, devenu depuis Fonds de lutte contre les addictions (FLCA).



Source de l'illustration : [generationsanstabac.org](http://generationsanstabac.org), page « Accueil » - Avril 2026

## La mission revendiquée par Génération Sans Tabac

La page « *Qui sommes-nous* » du site présente la mission de GST en termes particulièrement exigeants. Elle mérite d'être reproduite intégralement car elle constitue le référentiel auquel le présent document confronte la pratique éditoriale observée.

*« Développé par le Comité national contre le tabagisme (CNCT), le site Génération sans tabac est la première plateforme francophone d'information sur les enjeux du tabac et des produits de la nicotine. Ce projet est soutenu financièrement par le Fonds de lutte contre le tabac, devenu Fonds de lutte contre les addictions. Il est mené en partenariat avec Smoke-Free Partnership (SFP), l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires (L'Union), l'Alliance pour le contrôle du tabac en Afrique et l'Alliance Contre-Feu. »<sup>1</sup>*

Le même texte précise immédiatement la ligne éditoriale que le site s'engage à tenir :

*« Dans un monde où les canaux véhiculant l'information sont volontiers utilisés, avec une information manipulée, dans un objectif mercantile, Génération sans tabac poursuit une triple exigence : celle de l'indépendance, de la transparence et de la rigueur scientifique. »<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> Source : [generationsanstabac.org](http://generationsanstabac.org), page « Qui sommes-nous », consultée en avril 2026.

<sup>2</sup> Ibid.



Source de l'illustration : [generationsanstabac.org](http://generationsanstabac.org), page « Qui sommes nous ? » - Avril 2026

Ces trois exigences, énoncées par le site lui-même, constituent le cadre de référence auquel la présente analyse confronte la pratique éditoriale observée. Elles renvoient, dans leur acception courante, à une distance vis-à-vis des acteurs éditorialement concernés, à une citation des sources permettant au lecteur de retrouver et vérifier l'information d'origine, et à une représentation fidèle de l'état des connaissances scientifiques.

### Un projet dédié financé avec des fonds publics

Le projet éditorial Génération Sans Tabac est financé par le Fonds de Lutte Contre les Addictions, qui constitue sa ressource dédiée documentée. Le CNCT, structure éditrice du site, dispose par ailleurs de ressources plus larges, incluant des partenariats institutionnels, des cotisations, des dons et des dommages et intérêts judiciaires, dont la répartition n'est pas publiée en détail.

Le FLCA est alimenté par une fraction du produit des droits d'accises sur les tabacs, soit environ 120 à 130 millions d'euros par an, et piloté par le ministère de la Santé par l'intermédiaire de la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Les dotations successives versées au CNCT au titre du projet Génération Sans Tabac sont documentées publiquement par l'Assurance Maladie qui pilote le FLCA pour le compte du Ministère de la Santé. Un tableau récapitulatif des projets financés dans le cadre de l'appel à projets *Mobilisation de la société civile* est mis en ligne sur le site [ameli.fr](http://ameli.fr) à la page consacrée à cet appel à projets. Il fait apparaître les dotations successives attribuées au CNCT pour ce projet :

Période	Projet financé	Montant
2018 à 2021	GenerationSansTabac.org, version 1	700 000 €
2022 à 2024	GST version 2, amplification éditoriale	700 000 €
2024 à 2027	Intégré à la Mission globale du CNCT	1 941 936 €

Sur l'ensemble de la période 2018 à 2027, le CNCT cumule par ailleurs **plus de 5 millions d'euros** de financement FLCA au total, dont Génération Sans Tabac constitue l'un des vecteurs de diffusion publique principaux. Le site ne semble percevoir ni recettes publicitaires, ni recettes d'abonnement, ni aucune autre ressource commerciale.



Source : assurance-maladie.ameli.fr, page « Des appels à projets pour mobiliser la société civile ».

## Corpus et méthodologie

### Constitution du corpus

L'analyse présentée dans ce document repose sur le recueil intégral des contenus publiés par le site generationsanstabac.org entre le 27 décembre 2019 (date du premier article indexé) et le 21 avril 2026 (date de clôture du recueil).

L'analyse a été conduite en collaboration avec le modèle de langage Claude (Anthropic). Le corpus, mis à disposition sous forme de fichier JSON structuré, a été traité par des scripts Python exécutés dans un environnement contrôlé. Le modèle a effectué les comptages lexicaux (mentions du tabac et du vapotage), les recherches par auteur, par titre et par expression dans le corps des articles, ainsi que la classification des 528 titres centrés vapotage selon les trois catégories définies en amont. Chaque résultat significatif a été vérifié manuellement par l'auteur, qui a conservé la décision finale sur toutes les classifications et interprétations.

Le corpus obtenu se décompose comme suit :

Catégorie de contenu	Nombre	Part du corpus
Actualités	2 269	95,9 %
Décryptages	40	1,7 %
Fiches thématiques	39	1,6 %

Pages institutionnelles	19	0,8 %
Totaux	2 367	100 %

Le volume textuel total représente 1 918 645 mots, soit l'équivalent approximatif de vingt-quatre livres de trois cents pages. Chaque article comprend son titre, sa date de publication, son auteur déclaré, son URL, son corps de texte intégral, et l'ensemble de ses références bibliographiques.

### Identification des articles centrés sur le vapotage

Pour distinguer les articles traitant véritablement du vapotage de ceux qui n'y font qu'allusion, un critère d'inclusion combiné a été retenu. Un article est considéré comme centré sur le vapotage lorsque, soit son titre mentionne explicitement la vape (vapotage, cigarette électronique, e-cigarette, e-liquide, vape, vapoteur, puff) tout en comportant plusieurs mentions du sujet dans son corps, soit son corps comporte au moins cinq mentions du champ lexical du vapotage, quel que soit son titre. Cette double porte d'entrée garantit que l'analyse ne laisse pas échapper les articles courts dont le sujet est clairement annoncé dans le titre, et qu'elle n'inclut pas les articles longs portant sur le tabac combustible qui n'évoquent la vape qu'incidemment.

**Le nombre d'articles ainsi identifiés comme centrés sur le vapotage s'élève à 528, soit 22,3 % du corpus total.**

### Classification du cadrage éditorial

Chacun de ces 528 articles a fait l'objet d'un examen de son titre, considéré comme le résumé le plus fidèle de l'intention éditoriale. Trois catégories de classification ont été définies en amont de l'analyse :

- **Titre négatif** : le titre présente le vapotage comme un problème, un danger, une menace, un objet à réguler ou à interdire, ou comme une pratique à dénoncer.
- **Titre neutre ou factuel** : le titre énonce une information ou un événement sans orientation claire (par exemple l'annonce d'une étude ou d'une décision réglementaire).
- **Titre positif** : le titre présente le vapotage comme un outil efficace, moins nocif que le tabac, recommandé, ou associé à un succès documenté.

La classification a été effectuée par examen des 528 titres un par un. Elle est reproductible et vérifiable par tout tiers. Un second niveau d'analyse a été conduit sur le corps des articles pour s'assurer qu'aucun contenu traitant le vapotage favorablement n'avait été écarté à tort par un titre trompeur.

## Résultats

### Production éditoriale totale

Entre décembre 2019 et avril 2026, soit sur environ six ans et quatre mois, **Génération Sans Tabac a publié 2 367 contenus.**

Ce rythme correspond à une production moyenne de 394 articles par an, soit approximativement un article et demi par jour ouvré. Cette cadence, rare pour un média associatif, est cohérente avec les dotations publiques allouées au projet et traduit des moyens humains et financiers substantiels.

La production année par année, ainsi que le volume des mentions du tabac et du vapotage dans le corpus, se présente comme suit :

Année	Articles publiés	Mentions du tabac	Mentions du vapotage
2020	521	6 998	628

2021	279	5 760	543
2022	319	6 364	879
2023	347	6 142	954
2024	352	6 166	1 205
2025	381	6 250	1 657

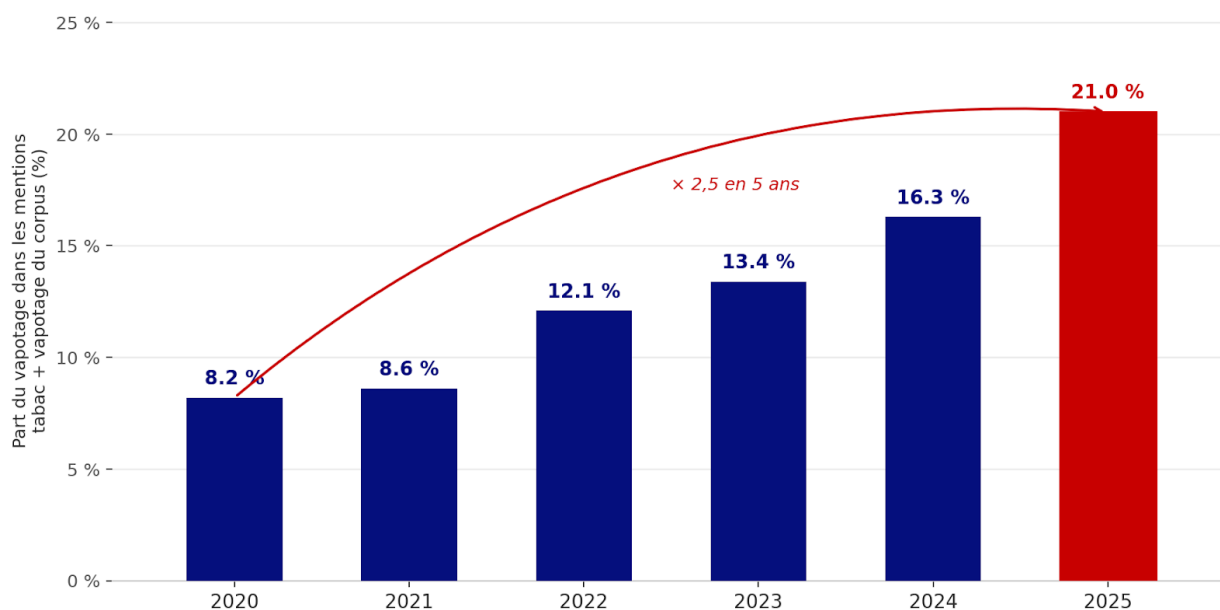
## Évolution de la place relative du vapotage

Dans le corpus global, le champ lexical du tabac comporte 40 170 occurrences et celui du vapotage 6 269 occurrences. Ce déséquilibre n'appelle pas de commentaire en lui-même, Génération Sans Tabac étant un site antitabac : il est attendu que le tabac combustible, responsable de 75 000 décès prématurés annuels en France selon le rapport ANSES de décembre 2025, y soit davantage traité que le vapotage.

C'est l'évolution de ce rapport dans le temps qui interpelle. Il convient au préalable de rappeler que la cigarette électronique n'est pas un produit émergent apparu récemment. Son usage est documenté en France depuis 2012, avec une croissance régulière du nombre d'utilisateurs sur toute la décennie qui a suivi. En 2019, année précédant le lancement de Génération Sans Tabac, Santé publique France estimait déjà à 3,8 % la part des Français vapotant quotidiennement. La montée du vapotage dans le corpus ne saurait donc être interprétée comme un simple rattrapage éditorial sur un produit nouveau dont la pénétration justifierait une attention croissante.

Année par année, la part du vapotage dans l'ensemble des mentions tabac et vapotage du corpus GST évolue comme suit :

**Part du vapotage dans le discours GST, par année**



En 2020, le vapotage représentait 8,2 % de l'ensemble des mentions tabac et vapotage dans le corpus. En 2025, cette part atteint 21,0 %, soit une multiplication par 2,5 en cinq ans. Si une part de cette évolution est attendue, sur la même période aucune évolution majeure du consensus scientifique ne conclut à une dangerosité du vapotage comparable ou supérieure à celle du tabac combustible. Le rapport ANSES de décembre 2025 confirme au contraire que le vapotage induit globalement un moindre niveau de risques

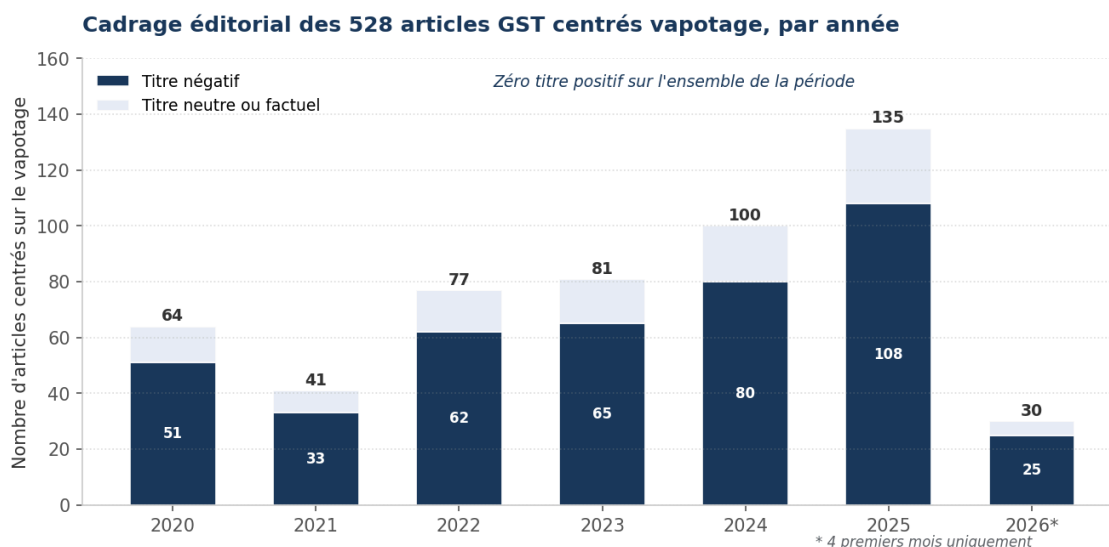
que le tabac fumé. C'est dans ce contexte que le cadrage éditorial de cette attention croissante prend tout son sens, et c'est ce que documentent les sections suivantes.

### 3.3 Cadrage des articles centrés sur le vapotage

La classification des 528 articles centrés sur le vapotage selon la tonalité de leur titre donne le résultat suivant, année par année :

Année	Articles centrés vapotage	Titre négatif	Titre neutre	Titre positif
2020	64	51	13	0
2021	41	33	8	0
2022	77	62	15	0
2023	81	65	16	0
2024	100	80	20	0
2025	135	108	27	0
2026 (à date)	30	25	5	0
Totaux	528	424 (80,3 %)	104 (19,7 %)	0 (0 %)

La représentation graphique de ces résultats fait apparaître deux constats superposés, à savoir la domination quasi exclusive du cadrage négatif tout au long de la période, et l'augmentation en valeur absolue du volume d'articles consacrés au vapotage qui accompagne cette tendance :



Sur 528 articles publiés par GST en six ans et centrés sur le vapotage, **aucun ne présente la cigarette électronique sous un angle favorable.**

La tonalité des titres est soit explicitement défavorable (424 articles sur 528, soit 80,3 %), soit neutre et factuelle (104 articles, 19,7 %). La proportion de titres négatifs oscille par année entre 78 % et 83 %, sans tendance notable au durcissement ou à l'adoucissement sur la période.

## Exemples de titres représentatifs du cadrage observé

Pour donner une idée concrète de la tonalité dominante dans le corpus, voici quelques titres représentatifs, répartis sur l'ensemble de la période d'étude :

- **4 mai 2020** - « La cigarette électronique, aussi impliquée que la cigarette dans les maladies cardiovasculaires liées au tabagisme »
- **11 juin 2021** - « L'impact sur le cerveau des cigarettes électroniques pourrait être similaire à celui des cigarettes classiques »
- **5 novembre 2021** - « Faible efficacité des cigarettes électroniques dans le sevrage tabagique »
- **11 mai 2022** - « L'usage conjoint de cigarette électronique et de tabac fumé exposerait à autant de risques cardiovasculaires que la seule cigarette »
- **15 mai 2025** - « Une étude américaine révèle que le vapotage double le risque de maladies pulmonaires graves, même sans antécédents de tabagisme »
- **6 octobre 2025** - « Jeunes et vapotage : un risque accru d'entrée dans le tabagisme »

Ces titres sont tirés d'articles comportant entre 13 et 67 mentions du vapotage, publiés sur six années différentes et traitant de registres scientifiques variés (risques cardiovasculaires, neurologiques, pulmonaires, efficacité du sevrage, effet passerelle chez les jeunes). Le cadrage éditorial y est constant.

## Vérification complémentaire sur le corps des articles

Une démarche symétrique a été conduite pour s'assurer qu'aucun article favorable au vapotage n'ait pu être écarté à tort par un titre en décalage avec son contenu. Tous les titres du corpus contenant au moins l'un des termes potentiellement favorables (« aide au sevrage », « efficace », « outil », « moins nocif », « bénéfique », « recommandé », « favorable », « succès », « alternative », « solution », « positif », « avantage », « amélioration », « permet d'arrêter », « moins de risque » ou « 95 % moins ») ont été examinés individuellement. Cette recherche a produit 131 résultats, dont la grande majorité portent sur des mesures antitabac favorables (succès de la fiscalité, efficacité d'une interdiction) sans concerner directement la vape. Après lecture du contenu intégral des articles centrés vape parmi ces candidats, aucun ne présente la cigarette électronique comme un outil efficace, valable ou recommandé.

Un cas mérite d'être explicitement mentionné pour complétude. L'article du 30 juin 2022 intitulé « **Le vapotage, une alternative préférable au tabac mais pas sans risques** » rapporte une position du Conseil supérieur de la santé belge selon laquelle la cigarette électronique est « *clairement moins nocive que les cigarettes traditionnelles et peut être proposée comme aide au sevrage tabagique* ». Le corps de l'article reproduit fidèlement ce jugement du CSS belge, mais la nuance « pas sans risques » est ajoutée dans le titre, et l'article se conclut sur des recommandations restrictives à l'égard du vapotage.

## Les sources scientifiques citées dans le corpus

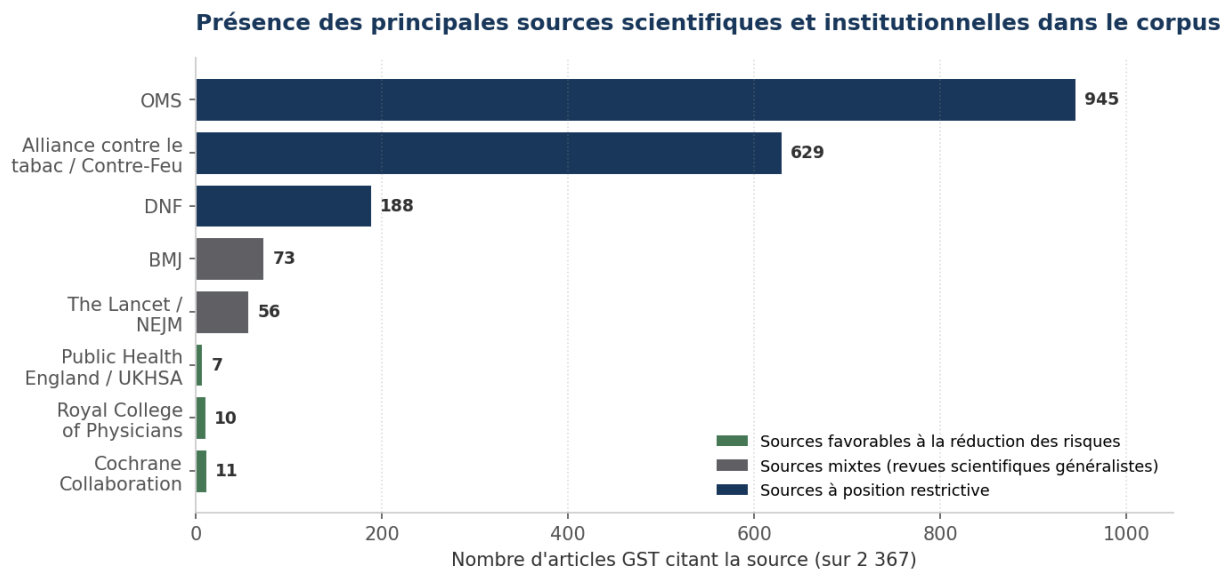
La présence relative dans le corpus des principales sources scientifiques et institutionnelles qui s'expriment sur le vapotage apporte un éclairage complémentaire sur la structure éditoriale du site :

Source scientifique ou institutionnelle	Nature	Conclusions principales sur le vapotage	Articles GST citant la source
Organisation mondiale de la santé (OMS)	Agence intergouvernementale	Approche restrictive (CCLAT)	945
Alliance contre le tabac / Contre-Feu	Association de plaidoyer antitabac	Restrictive	629
DNF (Demain sera non-fumeur)	Association de plaidoyer antitabac	Restrictive	188
BMJ (British Medical Journal)	Revue médicale à comité de lecture	Contrastées	73

The Lancet et New England Journal of Medicine	Revue médicale à comité de lecture	Contrastées	56
Cochrane Collaboration	Consortium de revues systématiques	Efficace pour le sevrage + réduction des risques	11
Royal College of Physicians	Société savante médicale	Efficace pour le sevrage + réduction des risques	10
Public Health England / UKHSA	Agence sanitaire publique	Efficace pour le sevrage + réduction des risques À l'origine de la formule "Au moins 95 % moins nocif que le tabac"	7

- L'Organisation Mondiale de la Santé, dont la position sur les cigarettes électroniques est particulièrement restrictive, apparaît dans 945 articles du corpus, **soit 39,9 % des contenus publiés**.
- La Cochrane Collaboration, dont la méta-analyse systématique conclut à l'efficacité du vapotage dans le sevrage tabagique avec un niveau de preuve élevé, apparaît dans 11 articles, **soit 0,46 %**.
- Public Health England, dont le rapport de 2015 (réitéré en 2018 et 2021) établit que le vapotage est estimé environ 95 % moins nocif que le tabac fumé, apparaît dans 7 articles, **soit 0,30 %**.

**Parmi les articles du corpus qui citent effectivement la Cochrane en contexte vapotage, aucun ne reprend les conclusions favorables au sevrage par la vape et la réduction des risques.**



L'article du 5 novembre 2021 intitulé « *Faible efficacité des cigarettes électroniques dans le sevrage tabagique* » cite la Cochrane pour souligner que « *les auteurs de l'étude de la revue Cochrane fréquemment citée sont quant à eux plus réservés qu'il n'y paraît sur la fiabilité de leurs résultats* ». La fiche du 14 octobre 2025 « *Vapotage : synthèse des risques pour la santé* » cite Cochrane une unique fois, via une analyse secondaire de biomarqueurs (Theodoulou et al., *Addiction*, 2023), sans mentionner la méta-analyse principale de Lindson et al. sur l'efficacité du sevrage.

## Le traitement des études contestées

La question de la gestion des sources dont la validité méthodologique est contestée dans la littérature scientifique constitue un indicateur complémentaire de la façon dont GST mobilise la recherche. Sur le corpus global, deux articles traitent explicitement de rétractations d'études intervenues dans le champ de la vape. L'article du 11 juillet 2023, intitulé « *BMJ retire un article après avoir découvert son financement par Philip Morris International* », signale la rétractation d'un article de la revue BMJ Open publié par Polosa et Krysinski en raison d'un financement industriel non déclaré. L'article du 16 juin 2024, intitulé « *L'industrie du tabac et du vapotage biaise des études pour favoriser ses intérêts commerciaux* », mobilise une publication de Tobacco Control pour dresser un inventaire des failles méthodologiques des études financées par l'industrie et rappelle en référence la rétractation d'une étude de BMC Public Health (Foxon et al.) favorable à la vape.

**Dans les deux cas, les rétractations rapportées concernent des études présentant la vape sous un angle favorable.** GST mobilise alors la notion de fiabilité méthodologique pour disqualifier ces publications. Cette démarche critique contribue à l'hygiène scientifique.

**Le corpus ne comporte en revanche aucun article signalant de la même façon les critiques méthodologiques publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture à l'encontre des études qui concluent à la dangerosité du vapotage ou à l'existence d'un effet passerelle.** Le prochain chapitre revient en détail sur ce point, mais une illustration peut en être donnée dès maintenant. La fiche thématique de référence publiée par GST le 6 octobre 2025 sur l'effet passerelle, intitulée « *Jeunes et vapotage : un risque accru d'entrée dans le tabagisme* », s'appuie dans sa bibliographie sur six références principales. Trois d'entre elles, à savoir les méta-analyses de Soneji et al. (JAMA Pediatrics, 2017), de Khouja et al. (Tobacco Control, 2020) et d'O'Brien et al. (BMC Public Health, 2021), figurent parmi celles que la revue systématique de Dautzenberg et al. publiée en 2023 dans l'International Journal of Environmental Research and Public Health nomme explicitement et critique méthodologiquement. La critique de Dautzenberg et al., qui est présentée en détail au chapitre suivant, n'est pas mentionnée dans la fiche GST, qui continue de citer ces trois méta-analyses comme si leurs conclusions n'étaient pas contestées dans la littérature scientifique récente.

## FOCUS : le traitement de l'effet passerelle

### Un angle éditorial récurrent

L'effet passerelle (gateway effect) désigne l'hypothèse selon laquelle l'expérimentation du vapotage par des adolescents non-fumeurs augmenterait leur probabilité de devenir fumeurs de tabac combustible par la suite. Cette hypothèse constitue, pour les organisations internationales qui défendent une approche prohibitionniste à l'égard du vapotage, l'argument sanitaire principal en faveur de la restriction.

Cette hypothèse est toutefois démentie par les données de santé publique observées en population générale. En France, les enquêtes ESCAPAD et ESPAD de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives, qui interroge un échantillon représentatif de plus de 23 000 jeunes de 17 ans, documente entre 2017 et 2022 une baisse spectaculaire du tabagisme quotidien à cet âge, passé de 25,1 % à 15,6 %, soit le niveau le plus bas depuis le début des mesures en 2000. Pour la première fois depuis la mise en place du dispositif, moins d'un adolescent sur deux (46,5 %) a déjà expérimenté le tabac à 17 ans.

Cette baisse massive intervient sur la même période que le triplement de l'usage quotidien de la cigarette électronique chez les 17 ans, passé de 1,9 % à 6,2 %. Les deux tendances, opposées, coexistent donc simultanément dans la même cohorte. Aux États-Unis, l'enquête National Youth Tobacco Survey conduite chaque année par la Food and Drug Administration et les Centers for Disease Control and Prevention documente une évolution comparable. La prévalence du tabagisme chez les lycéens américains est tombée à 1,4 % en 2024, niveau qualifié de plus bas jamais enregistré par l'enquête, alors même que le vapotage s'y est massivement développé depuis le milieu des années 2010. Si l'effet passerelle existait à l'échelle populationnelle dans les proportions suggérées, les baisses historiques du tabagisme adolescent et chez les jeunes adultes documentées en France comme aux États-Unis sur la période du développement du vapotage ne pourraient pas être observées.

Dans le corpus de Génération Sans Tabac, la thématique de l'effet passerelle apparaît dans 27 articles, généralement accompagnés d'un vocabulaire qui en présente l'existence comme établie. Les titres les plus caractéristiques, sur l'ensemble de la période, sont les suivants :

- **8 octobre 2020** - « Australie : le vapotage décrit comme une porte d'entrée vers le tabagisme »
- **18 novembre 2020** - « Potentiel effet passerelle du vapotage vers la consommation de tabac »
- **31 août 2023** - « L'effet passerelle du vapotage vers le tabagisme se confirmerait »
- **3 janvier 2024** - « Influence de l'industrie du tabac dans le lobbying pro-vapotage : l'exemple du Royaume-Uni »
- **26 août 2025** - « Le vapotage, porte d'entrée vers le tabagisme des jeunes et facteur de risques accrus pour la santé »
- **6 octobre 2025** - « Jeunes et vapotage : un risque accru d'entrée dans le tabagisme »

### L'étude Legleye 2021 : un résultat protecteur présenté comme un risque

L'article publié par GST le 25 août 2021 sous le titre « *L'âge d'initiation au vapotage, prédicteur du futur tabagisme des adolescents ?* » illustre particulièrement la problématique du cadrage. Il rapporte une étude française fondée sur l'enquête ESCAPAD, portant sur 24 111 adolescents de 17 ans, et conduite par Stéphane Legleye, directeur de recherche à l'INSERM. Le résultat central de l'étude, tel qu'énoncé dans le corps même de l'article GST, est le suivant :

*« Les jeunes ayant expérimenté la cigarette électronique avant la cigarette fumée auraient 40 % moins de risques d'être devenus des fumeurs quotidiens entre 17 ans et 18,5 ans. »<sup>3</sup>*

Ce résultat, issu d'une étude française publiée dans une revue scientifique internationale à comité de lecture, documente un effet opposé à celui de la passerelle, soit **un effet de distraction vis-à-vis** du tabagisme ultérieur.

Le titre retenu par GST concentre pourtant l'attention sur un autre volet de l'étude, à savoir le risque supposé que représenterait un âge précoce d'initiation à la cigarette électronique. La lecture rapide du titre et même du chapô conduit un lecteur **à conserver en mémoire l'idée d'un risque lié au vapotage précoce, plutôt que le résultat principal de l'étude** selon lequel le vapotage avant le tabac réduit de 40 % la probabilité ultérieure de tabagisme quotidien.

### L'étude Dautzenberg et al. (2023)

En octobre 2023, la revue scientifique à comité de lecture International Journal of Environmental Research and Public Health a publié une revue systématique et analyse critique de l'ensemble des études longitudinales sur l'effet passerelle<sup>4</sup>. Elle est signée par six chercheurs français : Bertrand Dautzenberg (Sorbonne Université), Stéphane Legleye (INSERM, co-auteur de l'étude française mentionnée au paragraphe précédent), Michel Underner (CHU de Poitiers), Philippe Arvers (Service de santé des armées), Bhavish Pothegadoo (Hôpital de Maisons-Laffitte) et Abdelhalim Bensaidi (Hôpital de Nanterre).

Le Pr. Bertrand Dautzenberg est une figure centrale de ce champ en France. En mai 2013, il avait remis à la ministre de la Santé Marisol Touraine le premier rapport officiel français sur la cigarette électronique, en tant que président de l'Office français de prévention du tabagisme. Ce rapport concluait que le vapotage est nettement moins toxique que le tabac et peut constituer un outil d'aide au sevrage. Le Pr. Dautzenberg est par ailleurs membre de l'Alliance contre le tabac, au sein de laquelle il se distingue en défendant une position favorable à la réduction des risques par le vapotage — position qui le place en désaccord avec la majorité des membres de cette association sur ce point précis. Il est ainsi l'un des rares cliniciens français à avoir exercé des responsabilités officielles de conseil au gouvernement sur ce sujet, tout en poursuivant des travaux de recherche publiés dans des revues à comité de lecture.

<sup>3</sup> Extrait de l'article GST du 25 août 2021, rapportant les résultats de Legleye et al., *Addiction*, 2021.

<sup>4</sup> La référence complète de l'étude est : Dautzenberg B., Legleye S., Underner M., Arvers P., Pothegadoo B., Bensaidi A., « Systematic Review and Critical Analysis of Longitudinal Studies Assessing Effect of E-Cigarettes on Cigarette Initiation among Adolescent Never-Smokers », *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2023, 20, 6936.

Cette revue examine les 84 publications identifiées dans la base Medline entre 2011 et 2022 portant sur la relation entre expérimentation du vapotage et initiation tabagique chez les adolescents. Elle retient 23 publications correspondant à 22 sous-cohortes distinctes et cumulant 129 800 adolescents. Ses conclusions contredisent la lecture défendue par la majorité des publications antérieures :

*« Les études longitudinales concluant à un effet passerelle excluent 64,3 % des expérimentateurs de cigarettes électroniques (au motif qu'ils étaient déjà utilisateurs d'aux au moment de l'inclusion) et 74,1 % des fumeurs au point de sortie (au motif qu'ils étaient déjà fumeurs au moment de l'inclusion). Avec ce design, les cigarettes électroniques ne contribuent en réalité qu'à 5,3 % de l'expérimentation tabagique observée à la fin du suivi, ce qui jette un doute majeur sur la validité externe des conclusions auxquelles parviennent les auteurs. »*

Les auteurs ajoutent une conclusion générale qui concerne directement les pratiques de communication publique autour de cette question :

*« Alors que l'abstinence nicotinique demeure la meilleure option médicale, la sur-régulation des cigarettes électroniques, fondée sur une mauvaise interprétation des résultats des études longitudinales, peut être préjudiciable à la santé publique et à la lutte antitabac. »*

La revue apporte par ailleurs des données populationnelles qui **pointent dans la direction opposée à celle de l'effet passerelle**. Aux États-Unis, la proportion d'adolescents fumeurs de tabac est passée de 17,7 % en 2011 à 2,0 % en 2022, période pendant laquelle le vapotage s'est développé massivement dans cette tranche d'âge. En France, l'enquête ESCAPAD 2022 de l'OFDT montre une baisse comparable chez les jeunes de 17 ans, la prévalence du tabagisme quotidien étant passée de 25,1 % à 15,6 % sur la même période.

### **Le cherry picking de l'étude Dautzenberg 2023 par le corpus GST**

Le résultat de la recherche dans le corpus est le suivant. Le nom de Bertrand Dautzenberg apparaît dans six articles, qui citent exclusivement son article de 2019 sur le tabac chauffé (Rev Mal Respir., 2019;36(1):82-103). Sa revue systématique de 2023 sur l'effet passerelle, elle, n'apparaît dans aucun article, aucun décryptage, aucune fiche du corpus, y compris dans les publications postérieures à octobre 2023 et dans la fiche thématique de référence publiée le 6 octobre 2025 spécifiquement sur ce sujet.

Cette fiche du 6 octobre 2025 s'appuie pourtant, dans ses six premières références, sur trois des méta-analyses que Dautzenberg et al. 2023 nomment explicitement et démontent méthodologiquement : Soneji et al. 2017 (référence [2] de la fiche GST), Khouja et al. 2020 (référence [3]) et O'Brien et al. 2021 (référence [4]). Elles figurent dans le tableau 3 de l'article de 2023 comme exemples caractéristiques d'études dont les biais d'exclusion faussent la conclusion principale sur l'effet passerelle. GST les cite sans mentionner cette critique, ni l'étude qui la porte.

L'absence de Dautzenberg 2023 dans le corpus est donc complète et documentable. Son auteur principal est par ailleurs connu et cité par le site, mais seulement pour ceux de ses travaux dont les conclusions vont dans le sens de la ligne éditoriale tenue. Cette sélection des sources selon leur orientation (retenir ce qui conforte, ignorer ce qui contredit) est ce que la littérature méthodologique désigne comme du *cherry picking*.

## **Pourquoi ces constats posent problème**

### **Un écart entre la revendication affichée et la pratique observée**

Le site Génération Sans Tabac revendique explicitement trois exigences, à savoir l'indépendance, la transparence et la rigueur scientifique. Cette revendication est placée en tête de sa page « *Qui sommes-nous* » et structure la légitimité institutionnelle qu'il fait valoir auprès des journalistes, des décideurs publics et du grand public.

Les résultats présentés dans les chapitres précédents montrent que cette revendication se heurte à plusieurs constats factuels. **Sur 528 articles consacrés au vapotage en six ans, aucun ne présente cet outil comme efficace, valable ou recommandé, y compris dans les cas où les études citées dans le corps du texte contiennent des résultats qui vont dans ce sens.** Les principales sources scientifiques internationales favorables au vapotage comme outil de réduction des risques (Cochrane, Public Health England, Royal College of Physicians) sont quasi absentes du corpus, représentant environ 1,2 % des articles publiés contre plus de 75 % pour les sources restrictives. La revue systématique la plus récente et la plus rigoureuse sur l'effet passerelle, publiée par des chercheurs français dans une revue scientifique à comité de lecture, n'est jamais citée par un site qui consacre pourtant 27 articles à cette thématique précise, alors que son auteur principal est connu et cité pour d'autres travaux. La fiche thématique de référence publiée par GST sur l'effet passerelle s'appuie par ailleurs sur trois méta-analyses (Soneji 2017, Khouja 2020, O'Brien 2021) dont la critique méthodologique rigoureuse est précisément l'objet de cette revue systématique ignorée.

**Ces constats ne disqualifient pas la légitimité de la lutte contre le tabagisme combustible, qui reste un enjeu majeur de santé publique. Ils invitent en revanche à distinguer clairement, dans le débat public, ce qui relève de la production d'informations scientifiquement rigoureuses et ce qui relève d'un plaidoyer associatif cohérent avec une position préalable.**

### L'impact sur la perception publique du vapotage

Le rapport d'expertise collective de l'ANSES<sup>5</sup> publié le 12 décembre 2025, fort de 720 pages, constitue à ce jour la référence scientifique française la plus complète sur les risques sanitaires liés aux produits du vapotage. Ses conclusions sont explicites :

*« Les principales conclusions de l'approche évaluation des risques sanitaires confirment que, comparé au tabagisme, le vapotage induit globalement un moindre niveau de risques liés aux substances toxiques par rapport au tabac fumé. Au vu des risques d'effets néfastes tels que déterminés dans la présente expertise, lesquels apparaissent moins importants pour l'utilisation des cigarettes électroniques que pour celle du tabac fumé, l'Agence considère que ces dispositifs devraient être envisagés comme aides transitoires dans une démarche de sevrage tabagique. En effet, le différentiel de risques ainsi évalué constitue, sensu stricto et à pratique équivalente, un risque réduit. »*

Dans le même avis, l'ANSES fait le constat suivant, qui permet de mesurer l'écart entre la perception publique et l'état des connaissances scientifiques :

*« D'après le dernier Baromètre Cancer (2023), dans la majorité de la population générale, les risques liés à la cigarette électronique sont perçus comme équivalents ou plus graves que ceux liés au tabac fumé. Cette perception va à l'encontre des conclusions de cette expertise. Il est donc important de communiquer et diffuser les conclusions de ce rapport auprès des différentes populations. »*

Ce constat de l'ANSES désigne un décalage entre ce que la science documente et ce que le public perçoit.

La construction de cette perception résulte de facteurs multiples, parmi lesquels les canaux de diffusion de l'information sur le vapotage occupent une place importante. Le site Génération Sans Tabac, qui se présente comme « la première plateforme francophone d'information sur les enjeux du tabac et des produits de la nicotine », est l'un de ces canaux, et son positionnement est financé par des fonds publics. Cette situation justifie que soit examinée la cohérence entre la mission d'information publique revendiquée et la pratique éditoriale observée.

---

<sup>5</sup> ANSES, Avis relatif à l'évaluation des risques sanitaires liés aux produits du vapotage, décembre 2025. - <https://www.anses.fr/system/files/TABAC2023-AUTO-0223-RA.pdf>

## Conclusion

Le présent document ne prétend pas que le vapotage soit un produit sans risque. Le rapport ANSES de décembre 2025 rappelle que le vapotage n'est probablement pas sans effet sur la santé : l'Agence identifie un risque *probable* d'effets cardiovasculaires liés à la nicotine, et des risques *possibles* sur les voies respiratoires et la cancérogenèse – niveaux de preuve qui restent inférieurs à ceux documentés pour le tabac fumé, pour lequel tous ces effets sont *avérés*.

Ce travail ne conteste ni la légitimité des politiques de prévention du vapotage chez les non-fumeurs, en particulier chez les adolescents, ni la position du CNCT en tant que telle. L'ANSES reconnaît expressément cette position comme celle d'un acteur parmi d'autres du champ de la lutte antitabac, avec sa singularité doctrinale.

Ce que cette analyse établit, factuellement et sur la base de sources publiques vérifiables, c'est l'écart documenté entre la revendication éditoriale affichée par Génération Sans Tabac, à savoir l'indépendance, la transparence et la rigueur scientifique, et la pratique éditoriale observée sur 2 367 articles publiés en six années et quatre mois. Cet écart est mesurable, reproductible, et susceptible d'être vérifié par tout tiers qui souhaiterait en examiner les termes.

La France compte environ douze millions de fumeurs adultes. Le tabagisme y est responsable de 68 000 décès prématurés annuels<sup>6</sup>, dont environ 45 000 par cancer, le tabac étant à l'origine de 20 % de l'ensemble des nouveaux cas de cancers et de plus de 8 cancers du poumon sur 10<sup>7</sup>.

Dans ce contexte, la diffusion d'une information accessible, nuancée et fondée sur l'état des connaissances scientifiques, incluant l'ensemble des outils de sevrage dont l'efficacité est documentée, constitue un enjeu de santé publique de premier plan.

Génération Sans Tabac se présente comme « *la première plateforme francophone d'information sur les enjeux du tabac et des produits de la nicotine* » et vise, selon sa propre description, aussi bien le grand public que les journalistes et les décideurs politiques.

Le fait que le cadrage éditorial observé soit produit par un projet financé par des fonds publics issus des droits d'accises sur les tabacs pose une question légitime sur la diversité des sources d'information mises à la disposition du public et des décideurs par les pouvoirs publics. Cette interrogation n'appelle pas la remise en cause du financement du CNCT. Elle appelle une réflexion sur l'équilibre des financements publics entre les approches prohibitionnistes et les approches de réduction des risques, dont l'ANSES reconnaît désormais explicitement la pertinence sanitaire s'agissant du vapotage.

---

<sup>6</sup> Tabagisme en France : 68 000 décès évitables en 2023, une baisse encourageante mais un fardeau toujours trop important - <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2026/tabagisme-en-france-68-000-deces-evitables-en-2023-une-baisse-encourageante-ante-mais-un-fardeau-toujours-trop-important>

<sup>7</sup> INCa, Panorama des cancers en France, 2025 - <https://www.cancer.fr/catalogue-des-publications/panorama-des-cancers-en-france-2025-edition-speciale-20-ans>

# Sources et disponibilité des données

## Corpus analysé

Corpus intégral du site generationsanstabac.org recueilli entre décembre 2019 et avril 2026 via les sitemaps XML officiels. Total de 2 367 articles représentant 1 918 645 mots. Format JSON structuré disponible sur demande.

## Documents institutionnels et officiels

- Page « Qui sommes-nous » du site generationsanstabac.org, consultée en avril 2026.
- Tableau récapitulatif des projets financés 2018-2024, Assurance Maladie, rubrique "Fonds de lutte contre les addictions / Appels à projets pour mobiliser la société civile", [www.assurance-maladie.ameli.fr](http://www.assurance-maladie.ameli.fr)
- Avis du comité restreint du FLCA, 21 août 2023.
- ANSES, Avis et rapport d'expertise collective, saisine n° 2023-AUTO-0023, décembre 2025, 720 pages.
  - Page de présentation officielle : <https://www.anses.fr/fr/content/vapoter-quels-risques-pour-la-sante>
  - PDF du rapport complet : <https://www.anses.fr/system/files/TABAC2023-AUTO-0223-RA.pdf>
  - Fiche vie-publique.fr : <https://www.vie-publique.fr/rapport/301949-anses-evaluation-des-risques-sanitaires-lies-aux-produits-du-vapotage>

## Références scientifiques citées

- Dautzenberg et al. 2023, Int. J. Environ. Res. Public Health 2023, 20, 6936. → PubMed : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/37887674/>
- Legleye et al. 2021, Addiction 2021, 116, 1521-1531. → PubMed : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33201553/>
- Lindson et al. 2023, Cochrane Database of Systematic Reviews 2023, Issue 9. Art. No.: CD015226. → Cochrane Library : <https://www.cochranelibrary.com/cdsr/doi/10.1002/14651858.CD015226.pub2/full>
- Public Health England, « E-cigarettes: an evidence update », 2015.
  - Page officielle gov.uk : <https://www.gov.uk/government/publications/e-cigarettes-an-evidence-update>
  - PDF direct : [https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5b6c3f57ed915d30f140f822/Ecigarettes\\_an\\_evidence\\_update\\_A\\_report\\_commissioned\\_by\\_Public\\_Health\\_England\\_FINAL.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5b6c3f57ed915d30f140f822/Ecigarettes_an_evidence_update_A_report_commissioned_by_Public_Health_England_FINAL.pdf)
- Royal College of Physicians, « Nicotine without smoke: tobacco harm reduction », 2016.
  - Page officielle RCP : <https://www.rcp.ac.uk/resources/nicotine-without-smoke-tobacco-harm-reduction/>

## Vérifiabilité des données

Le corpus JSON intégral, les classifications article par article des 528 contenus centrés sur le vapotage, les scripts d'analyse lexicale et les résultats de recherche sur l'auteur Dautzenberg et sur l'effet passerelle sont disponibles sur demande à l'adresse [contact@fivape.fr](mailto:contact@fivape.fr).